

# VIOLLEAU<sup>®</sup>

AKIOLIS



violleau-agro.com

**VIO<sup>®</sup>**

+ SK8

**BOUCHONS**

# VIO® + SK8

## Redonnons à la terre ce qu'elle nous a offert

Les engrais organiques ou organo-minéraux VIO® + SK permettent de favoriser la vie microbienne du sol tout en apportant des éléments nutritifs aux cultures. Elaborés avec des matières premières naturelles sélectionnées pour leurs intérêts agronomiques, les engrais VIO® + SK apportent l'azote organique nécessaire au bon fonctionnement de la vie du sol, ainsi que des éléments nutritifs utilisables par les cultures.

### MATIÈRES PREMIÈRES

- ✓ Poudre de viande (traitement par séchage)
- ✓ Pulpe de raisins
- ✓ Pulpe d'olives
- ✓ Extrait de vinasse de betterave



### CONDITIONNEMENT

- ✓ Big bag 500 kg
- ✓ Vrac
- ✓ Sac 25 kg

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Fertilisant : Type 2
- ✓ Calibre bouchons : 4,5 mm
- ✓ Densité produit : 0,80 (+ ou - 0,01)



Nous contribuons au financement du programme AIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



## BÉNÉFICES

- ✓ Disponibilité progressive de l'azote sous forme organique
- ✓ Disponibilité rapide du soufre et du potassium pour une optimisation de la floraison et fructification
- ✓ Apport de matière organique pour une amélioration de la structure du sol et favorisation de la biodiversité du sol

## ÉLÉMENTS

(% sur produit brut)

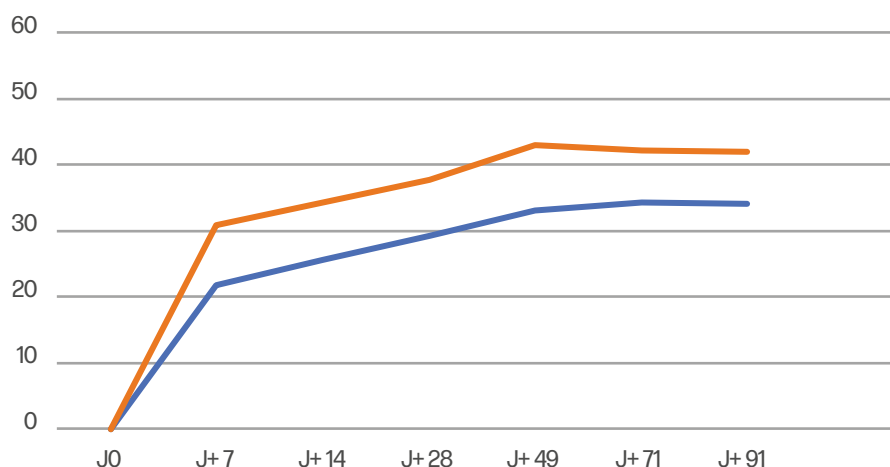
VIO® + SK8

Azote (N) total	5 %	Oxyde de calcium (CaO)	4,8 %
dont N organique	5 %	Oxyde de magnésium (MgO)	0,2 %
Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	3 %	Anhydride sulfurique (SO <sub>3</sub> )	9,8 %
Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O)	8 %	.....	.....
Matière organique	60 %	Cuivre (Cu)	15 g/T
C/N	6	Bore (B)	-
.....	.....	Zinc (Zn)	60 g/T
Matière sèche	90 %	Manganèse (Mn)	7 g/T
.....	.....	.....	.....
ISMO	04		



LA POUDRE DE VIANDE SE MINÉRALISE PLUS RAPIDEMENT QUE LES FIENTES DESHYDRATÉES ET LIBÈRENT LES ÉLÉMENTS PROGRESSIVEMENT.

N minéralisé en % de N organique du produit



— Fientes deshydratées

— 9-5-0 Poudre de viande

ENGRAIS ORGANIQUE NPK  
NF U 42-001-2  
Produit utilisable en  
agriculture biologique  
conformément au règlement  
(UE) n°2018/848

Vigne



Maraîchage



Arboriculture



Espaces verts



VIOLLEAU®  
AKIOLIS

05 49 80 74 02  
contact@violleau.fr

*Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.*